

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : MARIN

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

mardi 13 février 2024
de 08h30 à 14h00

Quartiers ou lieux-dits :

47, 84 ROUTE DE GAVOT

25, 75, 83, 115, 149, 159, 179, 185 au 191, 221, 100, 114, 150, 170, 180, 190, 222, 234, 132A, 132B ROUTE DE MARINEL

29, 47 au 49, 73, 95, 10, 30, 116 chemin DU POUGET

33, 93, 14 chemin DES CHENIES

10 chemin DES MURATS

245, 355, 379, 84, 106, 128, 200, 210, 308, 330, 440 ROUTE DE THONON

67, 109, 161, 50, 58, 66, 106 chemin DES FOURCHES

69, 107, 50, 88 chemin DU CLOU

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

